La voie romaine et le puits à manège à cheval

Une randonnée proposée par Acscpi

Cette sortie à cheval propose la montée jusqu'à la Montagne des Alouettes puis, par la Voie Romaine, de découvrir un ancien puits à manège. Elle se prête parfaitement aux attelages d'équidés.

Ce parcours est commun avec le circuit VTT balisé et se nommant Les vallons de Forterre vers la voie romaine (circuit N° 205).



Moyenne

Cheval

Commune

Moyenne

Oui

Cheval

Sainpuits (89520)



Description

Départ depuis la Place de la Mairie.

(D/A) Partir en contournant l'église par la droite, en suivant le chemin qui longe les tilleuls ou par la petite rue si attelage. Rejoindre la Rue de la Chapelle. Avant la station service, virer à gauche, dans la Rue des Courgelles. Prendre ensuite la première route à droite. Dans la grande courbe, quitter la route pour prendre le chemin en face. Au carrefour en T, tourner à droite et trouver une route transversale.

- (1) L'emprunter par la gauche jusqu'au carrefour suivant.
- (2) Entrer et traverser le hameau de la Villeneuve par la voie de droite et continuer direction Est. La route se termine en chemin. Laisser le suivant filer à gauche et commencer la montée pour arriver à la D6.
- (3) Traverser, **avec prudence**, passer tout droit et suivre jusqu'au chemin transversal suivant, situé 200 m après l'ancien moulin. Poursuivre par le chemin de droite. Arriver sur la route.
- (4) À 100m sur la gauche se trouve le point culminant de la Montagne des Alouettes (378 m). Descendre cette voie, par la droite, jusqu'à la D6.
- (5) Traverser, **avec prudence**, et continuer tout droit sur le chemin terreux (ancienne voie romaine) et rejoindre la D66.
- (6) Traverser, **avec prudence**, et continuer en face par le chemin. Poursuivre tout droit pour atteindre, dans une courbe, la voie goudronnée suivante.
- (7) Quitter l'ancienne voie romaine en empruntant cette voie sur la droite, sur 400 m.
- (8) Virer à gauche dans le chemin pierreux. Laisser les chemins de droite et de gauche pour aboutir sur la D3 ou D5 (changement de département).
- (9) Laisser la ferme sur la gauche, virer à droite sur cette route pour parcourir 300 m environ en restant **très prudent**.
- (10) Traverser et tourner à gauche, direction les Murailles. Descendre la voie jusqu'à la croix. Virer à droite, à celle-ci, dans un chemin.
- (11) Au bout, prendre la route, à gauche, sur 50 m et bifurquer à gauche en longeant les murs d'enceinte du Château de Flassy. Poursuivre en gardant la route.
- (12) Passer devant le puits à manège et entre l'entrée de la ferme sur la gauche et la maison sur la droite. S'engager sur le chemin de gauche qui aboutit sur un chemin transversal.
- (13) Tourner à droite, poursuivre tout droit, jusqu'au carrefour transversal suivant (sur le trajet, un départ sur la droite et s'engageant dans le bois est à laisser).
- (14) Virer à droite et cheminer sur 500 m environ pour retrouver un départ de chemin, en épingle, sur la gauche.
- (15) Le prendre, en laissant le départ suivant sur la droite, et rejoindre la route.
- (16) Couper cette voie et poursuivre tout droit jusqu'à un carrefour de cinq

Points de passages

D/A Parking Place de la Mairie - Chapelle Notre-Dame de Lorette

N 47.518721° / E 3.257292° - alt. 237 m - km 0

1 Bifurcation

N 47.516899° / E 3.269775° - alt. 248 m - km 1.73

2 Carrefour routier

N 47.523515° / E 3.275456° - alt. 252 m - km 2.61

3 Traversée D6

N 47.523822° / E 3.291629° - alt. 326 m - km 3.92

 4 Bifurcation sur voie goudronnée -Montagne des Alouettes (367m)

N 47.526416° / E 3.305727° - alt. 362 m - km 5.16

5 Croisement avec la D6

N 47.519312° / E 3.298244° - alt. 316 m - km 6.13

6 Croisement avec la D66

N 47.506369° / E 3.287569° - alt. 258 m - km 7.79

• 7 Bifurcation sur voie goudronnée

N 47.50184° / E 3.283207° - alt. 235 m - km 8.39

8 Bifurcation sur chemin

N 47.504442° / E 3.281083° - alt. 235 m - km 8.74

9 Débouché sur une voie routière

N 47.485902° / E 3.263091° - alt. 228 m - km 11.28

• 10 Bifurquer à gauche, direction les Murailles

N 47.48765° / E 3.260805° - alt. 223 m - km 11.54

• 11 Arrivée sur la route

N 47.49051° / E 3.257576° - alt. 240 m - km 12.28

• 12 - Puits à manège

N 47.491642° / E 3.251576° - alt. 224 m - km 12.95

Visorando

routes.

(17) Prendre la deuxième sur la droite et rejoindre la D3.

(18) Emprunter cette route sur 200 m, la quitter pour un chemin sur la gauche avec des maisons sur la droite. Couper la voie goudronnée suivante. Laisser le terrain de sports sur la gauche et aboutir sur la D66.

(19) En restant très prudent lors du cheminent sur cette route, rejoindre, par la droite, le village départ (D/A).

13 Bifurcation sur chemin de droite

N 47.492641° / E 3.245705° - alt. 228 m - km 13.61

14 Carrefour de chemins

N 47.501249° / E 3.242223° - alt. 222 m - km 14.66

• 15 Bifurcation en épingle

N 47.501202° / E 3.247834° - alt. 225 m - km 15.11

16 Débouché sur une voie routière

N 47.504971° / E 3.241869° - alt. 228 m - km 15.73

• 17 Carrefour de cinq routes

N 47.508015° / E 3.240297° - alt. 225 m - km 16.09

• 18 D3

N 47.511098° / E 3.249411° - alt. 229 m - km 16.87

• 19 D66

N 47.519931° / E 3.253038° - alt. 235 m - km 17.92

D/A Parking Place de la Mairie

N 47.518721° / E 3.257292° - alt. 237 m - km 18.3

Informations pratiques

Parcours assez ombragé dans son ensemble. Peu ou pas de points d'eau sauf au départ. Toilettes sur le parking.

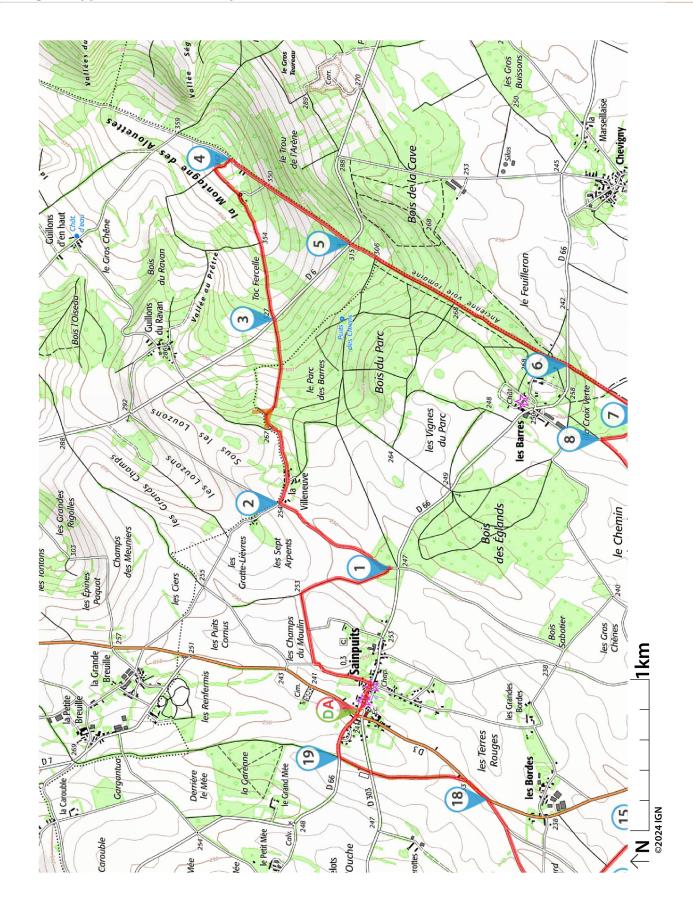
A proximité

Un arrêt au <u>puits à manège</u> permet d'apprécier cet outil rénové en 2015.

Château de Flassy.

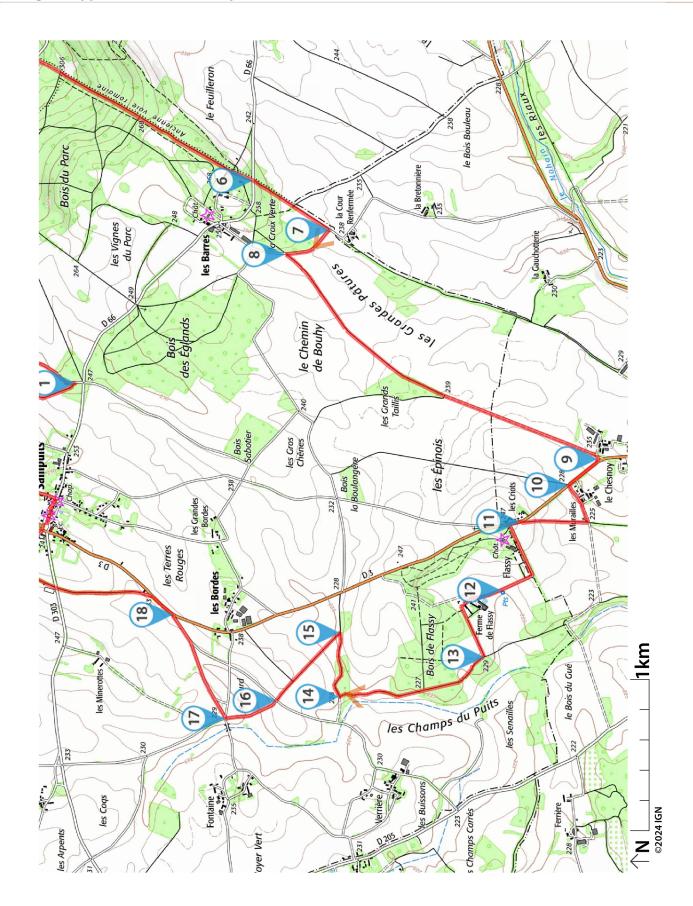
Donnez-nous votre avis sur https://www.visorando.com/randonnee-la-voie-romaine-et-le-puits-a-manege-a-c/

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site: ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAITRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.